

Madame, Monsieur,

Voici la **NOTE** de la rentrée de la période 4
du LUNDI 6 MARS 2023 à lire et à respecter.



1. Des remerciements pour commencer cette nouvelle période

L'équipe tient à remercier tous les parents qui ont participé avec plaisir et bonne humeur aux différentes actions de l'école et ceux qui respectent avec bienveillance tous les jours, tous les acteurs et les règles de l'école.

2. Des documents à fournir :

***RAPPEL : La fiche de renseignements mise à jour :** *N'oubliez pas de nous signaler tout changement (adresse, numéro de téléphone, adresse électronique) car nous devons pouvoir vous contacter à tout instant.* + Une attestation d'Assurance qui est obligatoire pour toutes les sorties à la journée + Votre participation « facultative » à la Coopérative de l'école pour enrichir les projets de l'école en sorties et en matériel pédagogique.

***Pour tous les élèves de la PS au CM2 :** Bien remettre la proposition de passage ou de maintien qui vous sera distribuée le 24 mars pour le **mardi 11 avril 2023** à l'enseignant de votre enfant.

*** Pour les élèves de CM2 qui vont entrer au Collège, en Septembre 2023 :** Le volet 1 à remettre le **24 mars** et le volet 2 à remettre le **17 avril** : à bien compléter et à remettre en respectant les dates. N'hésitez pas à solliciter la directrice ou l'enseignante de votre enfant pour vous aider dans vos démarches.

3. RAPPEL : Vivre ensemble dans le respect de votre obligation d'assiduité, des gestes barrières et des règles de sécurité :

***Un protocole sanitaire à respecter** et à retrouver sur le site Internet de l'école.

***Des horaires à respecter et les accès à l'école :**

Les élèves doivent **obligatoirement arriver avant 8h30 et avant 13h30** sinon ils sont en retard ! (Rappel : plus de 4 retards entraînent un signalement auprès de l'Inspection).

Les élèves doivent **obligatoirement être récupérés à 11h30 et à 16h30** (Attention, plus de 4 retards des parents seront signalés à l'Inspection).

Attention, Il n'est pas possible de récupérer son enfant sur les temps scolaires sauf dans le cadre d'un protocole médical **validé exclusivement par Madame La Directrice.**

Au portail, Il faut vous éloigner du portail et vous espacer des autres parents afin que vos enfants puissent vous voir. Si vous voulez rencontrer l'enseignant de votre enfant ou Madame la Directrice, vous devez **obligatoirement prendre un rendez-vous** auparavant en utilisant l'outil de liaison de votre enfant.

***Les absences :** Elles doivent être excusées, soit en fournissant un mot à l'enseignant (sur l'outil de liaison au retour de l'enfant), soit en laissant un message sur l'adresse électronique de l'école 0780770n@ac-versailles.fr. **Attention, plus de 4 absences non justifiées entraînent un signalement à l'Inspection.** Nous insistons sur l'obligation d'assiduité. Vous devez respecter le calendrier scolaire.

L'école est obligatoire jusqu'au **vendredi 7 Juillet 2023 inclus**. **Attention, tout départ anticipé en vacances sera systématiquement signalé à l'Inspection.**

*En principe, tout enseignant absent est **remplacé**. Dans le cas contraire, les parents seront prévenus au portail par les enseignants de service et/ou **par Klassly** (pour les élèves de maternelle) et par le groupe **Whatsapp** de la classe géré par les représentants des parents d'élèves (pour les élèves en élémentaire).

3) Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Les APC de cette période reprendront à partir du **Lundi 13 Mars 2023**. Ces activités auront lieu les midis (11h30-12h) ou le soir (16h30-17h15), selon les classes. Une autorisation vous sera demandée et une information sera fournie par période de prise en charge par l'enseignant de votre enfant.

4) **RAPPEL** : Des informations concernant le temps scolaire :

Pour toute information concernant le **temps scolaire** (qui est le temps de classe de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30) : vous pouvez prendre contact avec la **directrice et/ou l'enseignant** de votre enfant en utilisant l'outil de liaison de la classe ou la messagerie de l'école 0780770n@ac-versailles.fr

5) **RAPPEL** : Des informations concernant le temps périscolaire :

Votre enfant doit être inscrit via le **portail familles** aux activités animées sur le **temps périscolaire** (garderie du matin, cantine et études surveillées) pour y participer.

ATTENTION, un enfant non inscrit doit sortir de l'école à 11h30 et à 16h30 ! Il vous appartient donc de bien inscrire votre enfant aux activités périscolaires et/ou d'organiser comment le récupérer en toute sécurité et dans le respect des horaires. (**Attention, plus de 4 retards des parents seront signalés à l'Inspection**).

Pour toute information concernant le **temps périscolaire**, vous devez contacter la **référente Mme Andrezo** au **06.98.72.35.89** ou lui envoyer un message à l'adresse courriel suivante : alsh-jouvet@mairie-acheres78.fr

6) **RAPPEL** : Des informations concernant vos 14 représentants élus

Nous vous invitons à vous inscrire sur le compte Whatsapp de la classe de votre enfant mis en place et géré par vos représentants (mille mercis à eux pour ce service très utile) Vous pouvez également les contacter en écrivant à parents.eleves.louisjouvet78@gmail.com.

7) Notre site Internet d'école et la **p'tite émission** pour tout savoir :

Sur notre site d'école, vous trouverez toutes les informations nécessaires concernant la **vie de l'école** : <http://www.ec-jouvet-acheres.ac-versailles.fr/> Il est mis à jour régulièrement. Vous pourrez y écouter , notre émission de webradio qui donne la parole à nos élèves !

8) Le calendrier de la période 4 (**ATTENTION, dates à confirmer**)

Le lundi 6 Mars 2023	*à partir de 8h20.C'est la rentrée !
Le mardi 7 Mars 2023	*Le conseil des élèves 2
Le jeudi 9 Mars 2023 *18h15/conseil école 2	*Sortie à la Médiathèque pour les élèves de CM1 de Mme Fischer *Initiation au Tir à l'arc pour les élèves de CPA de Mme Merrien et de CM1/CM2 de Mme Hofmann
A partir du lundi 13 mars 2023 *Résidence de l'artiste plasticienne	*reprise des APC *école-atelier pour les 4 classes de CM
Le mardi 14 mars 2023	*sortie au Musée Rodin pour les élèves de CPB de Mme Moriametz et de CM1 de Mme Fischer
Le Jeudi 16 mars 2023	*Initiation au Tir à l'arc pour les élèves de CPB de Mme Moriametz et de CM1 de Mme Fischer
Le vendredi 17 mars 2023	Fête de la Saint Patrick = tous en vert !
Le lundi 20 mars 2023 *Résidence de l'artiste plasticienne	*école-atelier pour les 4 classes de MATERNELLE
Le mardi 21 mars 2023	*Sortie au SAX pour les élèves de MS/GS et de GS
Le Jeudi 23 mars 2023	*Initiation au Tir à l'arc pour les élèves de CM2 de Mme Hamel et de CP/CE1 de Mme Bovinelli
Le vendredi 24 mars 2023	Retour des volets 1 des élèves de CM2 + distribution des proposition de passage ou de maintien
Le Lundi 27 mars 2023 *Résidence de l'artiste plasticienne	*école-atelier pour les 5 classes de CP/CE
Le jeudi 30 mars 2023	*Initiation au Tir à l'arc pour les élèves de C2/CM1 de Mr Etienne et de CE1 de Mme Le Joly
Du Lundi 3 avril au vendredi 7 avril	Participation à la Semaine Olympique et Paralympique organisé avec le bureau des sports et différentes associations sportives de la commune
Le lundi 3 avril 2023	*sortie au SAX pour les élèves de CP de Mmes Merrien et Moriametz
Le Mardi 4 avril 2023	*sortie à Paris
Le jeudi 6 avril 2023	*Initiation au Tir à l'arc pour les élèves de CPA de Mme Merrien et de CE2 de Mme Droussent *Sortie au PANDORA pour les élèves de CE1 de Mme Le JOLY
Le vendredi 7 avril 2023 *La fête des 100 jours	*Sortie au SAX pour les élèves de CP/CE1 de Mme Bovinelli et de CE1 de Mme Le Joly
Le lundi 10 avril 2023	*jour férié (lundi de Pâques)
Le mardi 11 avril 2023	Retour des propositions de passage ou de maintien
Le jeudi 13 avril 2023	*Initiation au Tir à l'arc pour les élèves de CM1 de Mr Maurel et de CPB de Mme Moriametz *Sortie au SAX pour les élèves de CE2/CM1 et de CE2
Le Lundi 17 avril 2023	Retour des volets 2 des élèves de CM2
Le jeudi 20 avril 2023 *Soirée Vernissage à partir de 18h30/20h	*Initiation au Tir à l'arc pour les élèves de CM1/CM2 de Mme Hofmann et de CP/CE1 de Mme Bovinelli *Le temps fort de la période/Soirée vernissage pour découvrir les œuvres de la plasticienne et de nos élèves
Le vendredi 21 avril 2023	*La fête des anniversaires *Les vacances du Printemps